



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Déclinaison du Ségur de la santé dans le Rhône

Question au Gouvernement n° 4526

Texte de la question

### DÉCLINAISON DU SÉGUR DE LA SANTÉ DANS LE RHÔNE

**M. le président.** La parole est à M. Thomas Gassilloud.

**M. Thomas Gassilloud.** Ma question s'adresse à Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé.

En juillet 2020, le Ségur de la santé fut un événement historique pour le système de santé. Le premier engagement qui en est issu concernait la revalorisation du salaire des médecins, infirmiers, aides-soignants, agents administratifs ou techniciens qui travaillent dans les hôpitaux. C'est désormais chose faite : 2 millions d'entre eux ont vu leur rémunération augmenter de près de 200 euros par mois. Il n'est pas moins nécessaire de moderniser nos hôpitaux, nos EHPAD : dans ce but, nous avons adopté un plan de 19 milliards d'euros, dont 6 milliards apportés par France relance. Pouvez-vous nous dire où en est la déclinaison opérationnelle de ce plan d'investissement ?

Par ailleurs, je souhaite profiter de cette occasion pour appeler de nouveau votre attention sur les trois centres hospitaliers publics structurant l'offre de soins dans les monts du Lyonnais, autrement dit la région rurale située entre Lyon et Saint-Étienne : ceux de Saint-Laurent-de-Chamousset et de Saint-Symphorien-sur-Coise dans le Rhône, celui de Chazelles-sur-Lyon dans la Loire. Ils sont vieillissants, peu fonctionnels, mal isolés ; on y trouve parfois des chambres à trois lits ou une seule salle de douche par étage. Il nous faut donc engager sans tarder la construction de nouveaux bâtiments, en rapports étroits avec le centre médical privé de l'Argentière, qui mène également un important projet de reconstruction. Madame la ministre déléguée, pouvez-vous nous confirmer que l'État, aux côtés des collectivités, participera au financement ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Agir ensemble.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

**Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie.** Permettez-moi de rappeler que la philosophie du plan d'investissement, inscrit dans la logique du Ségur de la santé et dans celle de France relance, le situe surtout à l'échelle nationale. Comme toujours, les chiffres sont têtus : ce plan représente 19 milliards d'euros sur dix ans, destinés à financer les grands projets d'investissement du quotidien, le désendettement des hôpitaux, la modernisation des EHPAD, le numérique, les petits équipements, bref tout ce qui peut contribuer à la qualité de vie au travail. Au total, plus de 3 000 établissements de santé, établissements médico-sociaux et EHPAD seront ainsi soutenus ; au moins 790 verront leurs projets structurels à long terme financés par le Ségur, et 1 300 leurs finances assainies.

Sur le terrain, nous pouvons montrer région par région comment ces chiffres éloquentes vont se concrétiser :

dans la vôtre, monsieur le député, l'Auvergne-Rhône-Alpes, il s'agit de plus de 1,9 milliard d'investissements, soixante-trois établissements de santé publics ou privés et au moins vingt-neuf EHPAD qui pourront transformer leur offre de soins. Je connais votre engagement de longue date – il remonte à l'époque où vous étiez maire et présidiez le conseil de surveillance du centre hospitalier local – en faveur de cette offre dans les monts du Lyonnais : dans le cadre de la recomposition de celle-ci, l'État apportera 3 millions d'euros à la reconstruction du site de Saint-Symphorien-sur-Coise, 2 millions en vue de restaurer les capacités financières de ces hôpitaux, 4 millions au centre médical de l'Argentière, à Aveize, afin de soutenir le projet que vous évoquiez et qui vise à regrouper soins de suite et de réadaptation (SSR), EHPAD, foyer d'accueil médicalisé (FAM) et maison d'accueil spécialisée. Moderniser, accompagner, pérenniser et soutenir l'offre de soins, tel est notre dessein.  
*(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Agir ens.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Thomas Gassilloud](#)

**Circonscription :** Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Agir ensemble

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4526

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Autonomie

**Ministère attributaire :** Autonomie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 novembre 2021](#)